

Date : 26/04/2009
Contact :
E-mail :
Tel :
Fax :

Concerne : Grippe mexicaine

Cher docteur, cher confrère,

Le Commissariat interministériel Influenza a été informé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de l'émergence d'une variante humaine du virus de la grippe porcine (Influenza A/H1N1) au Mexique et aux Etats-Unis. Dans le cadre du nouveau Règlement Sanitaire International (IHR), l'OMS suit étroitement la situation et a déclaré une « situation d'urgence sanitaire au niveau international ». La situation actuelle peut évoluer très rapidement, et est suivie régulièrement par le Commissariat sur base des données reçues des autorités internationales

Pour le moment, il y a confirmation de cas d'une nouvelle forme d'influenza A/H1N1 au Mexique et aux Etats-Unis. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une grippe modérée. Néanmoins, il y a eu quelques décès au Mexique. Dans un avenir proche, il est possible que ce virus apparaisse dans d'autres pays.

Aux Etats-Unis, 11 personnes ont été infectées par le virus de la grippe porcine. Sept proviennent de Californie, deux du Texas et 2 du Kansas. Tous les patients ont présenté des symptômes grippaux légers, l'un d'entre eux a été admis à l'hôpital pour une courte durée. Il n'y a eu aucun décès et les patients sont en voie de guérison.

D'après les analyses, il semble que les infections dans les deux pays sont causées par le même virus (influenza A/H1N1) mais le lien entre les événements n'a pas encore été clairement établi. Il existe une forte suspicion d'une transmission interhumaine. Aucun cas de ce nouveau virus touchant les humains n'a été recensé à ce jour en Europe, mais le Commissariat recommande de rester attentifs à l'évolution de la situation.

Si un patient se présente dans votre cabinet avec :

- fièvre (>38°C)
- et toux et/ou dyspnée
- et malaise général

Il faudrait vérifier si ce malade est revenu,

- dans les sept jours avant le début des symptômes, d'un pays connu pour être infecté par le virus A/H5N1 ou par le virus A/H1N1 nouvelle variante (www.influenza.be)
- et que, pendant son voyage, il a eu un contact avec une personne malade, il a participé à un événement de masse, a utilisé les transports en commun ou qu'il a transité par une zone connue de transmission.

Si tous ces points se vérifient, il doit être considéré comme possible patient contaminé par le nouveau virus H1N1.

Le patient sera isolé et l'inspecteur d'hygiène contacté. Après concertation, la procédure sera identique à celle recommandée dans le cadre de la grippe aviaire et disponible sur le site www.influenza.be, en cliquant sur le lien suivant :
http://www.influenza.be/fr/h1n1_pro_fr.asp.

D'avance, je vous remercie de faire circuler cette information le plus rapidement possible et de la mettre à disposition du corps médical.

Salutations distinguées.

Prof. Marc Van Ranst

Commissaire interministériel Influenza